

Animer la commission santé, sécurité et conditions de travail

Lefebvre Dalloz

Objectifs

- Respecter le cadre juridique de la présidence de la commission santé, sécurité et conditions de travail.
- Résoudre les difficultés pratiques liées au fonctionnement habituel de l'instance.
- Préparer et animer les réunions.

Participants / Préreguis

Futurs présidents de la commissions santé, sécurité et conditions de travail. Cadres appelés à remplacer le président ou à l'assister, secrétaires généraux, avocats.

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

THEMES TRAITES

Bien cerner le rôle et le fonctionnement de la commission santé, sécurité et conditions de travail : la nouvelle donne

- La constitution, les participants, le renouvellement.
- Les missions régulières et occasionnelles.
- L'identification des obligations d'information et de consultation.
- Les inspections, études et enquêtes réalisées par la commission.

Cas pratique : mettre en place un calendrier de travail

Organiser et animer les réunions de la commission santé, sécurité et conditions de travail : les points à l'ordre du jour

- Les réunions ordinaires et exceptionnelles.
- La fixation des dates de réunions et la convocation.
- La fixation de l'ordre du jour avec le secrétaire.
- La gestion des délibérations, du vote et des avis des comités.

- Le procès-verbal et sa diffusion.
- La prise de parole, l'animation des débats et le processus du vote.
- L'articulation des consultations entre le CSE et commission santé, sécurité et conditions de travail.

Identifier les moyens à mettre à disposition

- Les heures de délégation, affichage, formation.
- Le recours à l'expert.
- Les cas du danger grave et imminent et du droit d'alerte.

. Cas pratiques :

Identifier des cas de recours possibles à l'expert (à partir de cas de jurisprudence) Suivre le déroulement d'une enquête en cas de danger grave et imminent

Moyens et méthodes pédagogiques

Un espace personnel, disponible en libre accès pour la durée du parcours, permettra au participant de suivre en classe virtuelle (WEBEX) la formation de manière encadrée et interactive (administrateur, modérateur, formateur).

En amont de la formation, le participant est invité à réfléchir sur ses difficultés-facilités-attentes, par le biais d'un questionnaire en ligne, via ses différents supports (ordinateur, tablette, smartphone).

Ces supports de stage, mis à disposition avant (-3j), pendant et jusqu'à 1 semaine après le présentiel, permettront de pérenniser son apprentissage, à son rythme.

Avec la possibilité d'accéder à tout moment à un forum en ligne, chaque participant pourra questionner son formateur qui répondra au plus tard sous 48h.

En plus de son tableau de bord lui permettant de suivre son évolution, le stagiaire aura également à évaluer les acquis de sa formation, en fin de période.

Renseignements pratiques

Intervenant LEFEBVRE DALLOZ:

Formation animée par Corinne ELLIN

Durée: 2 demi-journées de 3h30

<u>Lieu et date(s) actualisé(s)/ Délai d'accès</u> : cf site web <u>www.sesame-formation.re</u> ou nous vous_invitons à vous rapprocher du service commercial au 02 62 22 02 02 / <u>infos@sesame-formation.re</u>. Pas de délai d'accès requis.



Animer la commission santé, sécurité et conditions de travail

Lefebvre Dalloz

Conditions tarifaires inter-entreprises : 590 € HT / personne.

Conditions tarifaires intra-entreprise (coût pédagogique/jour) : Pour toute demande d'intra sur cette formation, nous consulter.

Pour toute prise en charge directe, pas de délai nécessaire pour l'inscription à la formation.

Programme mis à jour en janvier 2024.

^{*}Notre plateforme, nos locaux et nos partenaires hôteliers sont accessibles aux participants en situation de handicap. Pour toute demande, merci de contacter l'un de nos 2 référents handicap qui prendra en compte vos besoins.